



La Ferrière au Doyen

Bulletin d'informations municipales



Site internet de la commune
www.laferriereaudoyen.fr

Le MAIRE et le CONSEIL MUNICIPAL

Vous présentent leurs meilleurs vœux

Pour la nouvelle année 2018



MOT du MAIRE

Chers (ères) administrés (ées) ,

Pour cette 4^{ème} édition de notre journal communal , je remercie les conseillers municipaux et leurs conjoints qui organisent les animations de notre commune. Le dévouement dont ils font preuve , nous permet de nous retrouver régulièrement autour de manifestations conviviales où vous venez nombreux . Nous vous en remercions.

Cette année 2017 a été une année de réponse à nos interrogations de l'année précédente.

- * La CDC a accepté de prendre en charge , moyennant une participation de notre commune , un tracé sécuritaire dans notre bourg pour réduire la vitesse.
- * Après une bonne négociation de notre Département , le sud de la CDC (dont notre commune) pourra prétendre à une amélioration de ses lignes de téléphone pour le haut débit par le déploiement de la fibre optique dans quelques années.

Bien que notre Département et notre CDC s'appauvrissent , nous pouvons compter sur la bonne volonté des personnes qui les gèrent.

Une nouvelle interrogation vient tous nous interpellier , mais cette fois , elle vient de beaucoup plus haut : comment la suppression de la taxe d'habitation va-t-elle être mise en place pour les habitants et comment cette perte financière pour la commune va-t-elle être compensée ?

Actuellement, nous n'en connaissons que les grandes lignes . l'Etat essaie de rassurer tout le monde en annonçant une hausse du pouvoir d'achat pour les habitants et une compensation à l'euro près pour les communes.

Une seule vraie interrogation subsiste : comment l'Etat , va-t-il combler ce manque de recette ?

Cette nouvelle problématique nous montre simplement que nous , habitants des territoires très ruraux sommes bien trop éloignés de nos grands élus , pour qu'ils puissent comprendre réellement quelles sont les attentes et les besoins des habitants de nos petites communes.

Avec le conseil municipal qui m'assiste au quotidien dans l'administration de notre commune , nous nous efforcerons de tout mettre en œuvre pour que vous continuiez à « aimer » votre village de LA FERRIERE AU DOYEN et que vous ayez toujours envie de nous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Bonne année et meilleurs vœux de bonheur aux FERRIEROISES et FERRIEROIS pour cette nouvelle année 2018.

DECISIONS DU CONSEIL EN 2017

- Liste des subventions accordées :
Ecole des sources 50 € , Comice agricole 100 € , Secours catholique 30 € ,
Prévention routière 30 € , Amicale des pompiers 100 € , Anciens combattants 50 € , Club rugby L'Aigle 250 €
- Taux des taxes 2017 : Ils sont en baisse de la manière suivante :
Taxe d'habitation de 7,03% à 7,00%
Taxe foncière (bâti) de 8,09% à 7,39%
Taxe foncière (non bâti) de 24,05% à 19,81%
Cotisation foncière des entreprises 0%
Cette baisse de taux génère une baisse des impôts pour l'ensemble de la commune de 4950 € ~
Toutefois la baisse des taux communaux sera compensée à somme égale par la CDC .

TRAVAUX REALISES CETTE ANNEE

Déplacement des conteneurs Tri Sélectif sur le parking de la mairie , et mise à disposition d'un bac à ordures ménagère dans la cour de la mairie près du portail .
Entretien des bâtiments publics et remplacements matériels divers .

PROJETS POUR 2018

Construction d'un bâtiment et modification de la salle communale , traçage du bourg par la CDC , remplacement des portails de la cour de la mairie et du logement communal .

CIMETIERE

Le premier constat des concessions en état d'abandon à eu lieu sur place le 25 Novembre 2017 . Le Maire se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant cette procédure . Tél : 0233849349
Cette procédure arrivera à son terme le 1er Janvier 2021 et la commune pourra reprendre les concessions non entretenues .

VACANCES SCOLAIRES 2017 / 2018

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 1er septembre 2017		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

! Vacances de printemps 2018 : modification du calendrier scolaire dans les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours et Rouen

Dans les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours et Rouen, les vacances de printemps se dérouleront du mercredi 25 avril 2018 (après la classe) au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin) au lieu du 21 avril au 7 mai.

INFOS PRATIQUES

Mairie : 0233849349
 Secrétariat ouvert : Lundi 17h à 19h
 Vendredi 16h30 à 18h30
 Mail : mairie.ferriereaudoyen@wanadoo.fr
 Site internet : www.laferriereaudoyen.fr

Urgences médicales 15
 Pompier 18
 Gendarmerie 0233345117

Cabinet médical

(Dr Corvaisier-Drège & Guvier) 0233345005
 (Millery S. Pédiacre Podologue) 0675970938
 (Gohier J. Kinésithérapeute) 0637906595
 (Olivier Guerin M. Sage-femme) 0629409213

Infirmiers

(Mme Chevalier) 0233344158
 (Mme Chesnel) 0634057920
 (Mr Chauvicourt) 0233345719

Pharmacie Gloria 0233345411

Pharmacie de garde appelez le 3237

ADMR 0233240235

UNA ASSAD 0233348468

Secours catholique 0233848855

Vétérinaire 0233345014

Taxi Baglin 0233345539

NOS PARTENAIRES A VOTRE SERVICE

TAXI 02 33 34 55 39
 Tous transports et malades assis
 Toutes distances jour et nuit
 sous conditions

Michel BAGLIN
 8 rue de Flandres-Dunkerque 61380 Moulins-la-Marche

Charcuterie - Traiteur
Au Cochon Blanc
 MAISON FARDOIT
 TRAITEUR À DOMICILE POUR VOS REPAS

 MARIAGE
 COMMUNIONS
 BANQUETS
 35, GRANDE-RUE
 61380 MOULINS-LA-MARCHE
 Tél. : 02 33 34 50 41

Mech'en look
 31, grande rue
 61380 MOULINS-LA-MARCHE
 ▶ Mardi - Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 ▶ Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 ▶ Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
 ▶ Samedi 8h30 à 17h non stop
 Tél. 02 33 34 40 94

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Pierre DUVAL

 Tél : 02 33 34 51 63
 Rue du Perche - 61380 Soligny la Trappe

ETAT CIVIL

Décès : Mr LEGENDRE Bernard
 Mme LEROUX Muriel, née CAMUS
 Mr CHANTEPIE Robert
 Mme CRESTAUX Madeleine, née FAUVELLIERE

Mariage : Marie ROUIRE et Yannick PINGAULT

Résultat du recensement 2017

(169 habitants) soit une baisse de 22 habitants depuis 2012



Faites votre rôle de voisins vigilants



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux

est interdit



Déchets visés : tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'égouttage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux.

Le brûlage à l'air libre est interdit

Pourquoi ?

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.



Le brûlage de 50 kg de déchets végétaux équivaut de 6 à 12 mois d'utilisation de votre véhicule (essence ou diesel) en circulation urbaine.

Et en cas de non respect de la réglementation ?

Une contravention de 450 EUROS peut être appliquée à tout contrevenant

L'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016 introduit des autorisations et dérogations :

Seuls sont autorisés, dans le respect des bonnes pratiques* :

- les brûlages liés aux activités agricoles et forestières conformément aux réglementations qui leur sont propres ;
- les brûlages réalisés pour l'entretien des parcs et jardins par des particuliers domiciliés en zone rurale et ayant une surface de propriété supérieure à 5000 m².

Des dérogations à l'interdiction sont possibles pour :

- les plantes invasives, les végétaux malades ou infestés pour éviter toute propagation ;
- la restauration et l'entretien des milieux naturels et des cours d'eau situés sur des parcelles très difficiles d'accès avec des véhicules motorisés.

Jeter les déchets dans la nature, ce n'est pas sans conséquence ...!



ICI JE VIS...ICI JE TRIE !

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte et en sac (à la charge des usagers).

Le sac d'ordures ménagères doit être déposé devant le pas de la porte, au plus tôt la veille au soir du jour de collecte.

Les collectes habituelles se déroulent du lundi au vendredi, de 7 à 14 heures.

Aussi, après 19 heures, tout sac non collecté doit être retiré de la voie publique sous peine d'amende (d'un montant maximum de 450€).

Pour connaître votre jour de collecte, téléphonez au Smirtom de L'Aigle ou à la Mairie de votre domicile.

Il n'y a pas de collecte les jours fériés, mais des rattrapages sont prévus, sauf sur la ville de L'Aigle en cas de lundi férié.

Les lundis (sauf Ville de L'Aigle) et les mardis fériés sont rattrapés le samedi précédent; les mercredis, jeudis et vendredis fériés sont rattrapés le samedi suivant.

Tri sélectif

Les déchets recyclables (verre, papiers, emballages plastiques, métalliques et cartonnés) doivent être déposés dans les conteneurs des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Pour tout renseignement, contactez le **Smirtom de L'Aigle**
 ☎ 02.33.34.17.75
 ✉ smirtom.laigle@orange.fr
 🌐 www.paysdel'aigle.com

Moulins la Marche

☎ 06 35 51 19 68

☀ **Été, du 16 avril au 15 octobre**
 Lundi : 13h15 à 18h
 Mercredi : 8h à 13h
 Samedi : 9h à 18h

❄ **Hiver, du 16 octobre au 15 avril**
 Lundi : 13h15 à 17h
 Mercredi : 8h à 13h
 Samedi : 9h à 17h

Fermé les jours fériés.

Déchèterie

Les autres déchets (encombrants, déchets verts, déchets dangereux, etc.) doivent être déposés en déchèterie (les modalités d'accès et les horaires d'ouverture figurent à la suite dans ce guide).

Le tri des déchets est obligatoire.

Les usagers doivent respecter les consignes des gardiens de déchèterie.



Suggestion des habitants au Conseil Municipal

Evènements Communaux 2017

7 Janvier 2017



Mr Pascal Suard a présenté ses vœux samedi 7 Janvier en présence du conseil municipal , de Mme Paule Klymko , conseillère départementale et de Mr Jean-Pierre Chevalier conseiller général honoraire .
Mr Suard , dans son message , déclare qu'il fait bon vivre dans la commune , mais déplore le manque de moyens programmés des zones rurales , où tout s'éloigne et se dilue pour toujours moins de proximité.
L'après midi s'est poursuivi autour de la galette des rois appréciée de tous.

Commémoration



8 Mai 2017 Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale

Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts et lecture par Mr le Maire du message de Jean-Marc Todeschini , Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense , chargé des anciens combattants et de la mémoire . La cérémonie s'est terminée par un « café d'honneur » à la salle communale .

21 Mai 2017



Dimanche 21 Mai , la commune organisait la fête des voisins . Le soleil étant au rendez-vous , cette journée a été un véritable succès . A renouveler .



Samedi 5 Août 2017 Bertrand HAIMET , Maire adjoint a procédé avec beaucoup d'émotion à l'union de Marie Rouire et Yannick Pingault .
Les parents du marié sont bien connus dans la commune .
Le Conseil Municipal souhaite aux jeunes mariés ses meilleurs vœux de bonheur.

05 Novembre 2017



Comme tous les ans , nombreux sont les ainés à répondre à l'invitation pour le traditionnel repas offert par la commune . Le dimanche 5 Novembre Mr Pascal Suard , le conseil municipal , Mme Paule Klymko conseillère départementale et Mr Jean Pierre Chevalier conseiller général honoraire étaient présent pour les accompagner. Ces retrouvailles sont un moment privilégié de convivialité où tous les âges se confondent . Elles sont l'occasion d'évoquer des souvenirs partagés . Cette année Mme Cécile Thibous et Mr Marcel Meunier , doyenne et doyen de l'assemblée étaient à l'honneur . Nous les félicitons .



11 Novembre 2017 Commémoration de la victoire et de la paix . Hommage à tous les morts pour la France . Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts et lecture par Mr le Maire du message de Geneviève Darrieussecq Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense , chargée des anciens combattants et de la mémoire .

La cérémonie s'est terminée par un « café d'honneur » à la salle communale .



09 Décembre 2017 Avant le passage officiel du Père Noël dans chaque foyer , la commune a offert aux enfants une belle après-midi avec la présence de la conteuse Cécile Gilles et de la venue du Père Noël pour la distribution des cadeaux . Enfants et parents étaient ravis de ce chaleureux moment de partage qui s'est terminé autour d'un goûter.



TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE

- Commune le week-end 60 € / la journée 30 €
- Hors commune le week-end 90 € / la journée 45 €

Il sera demandé à la remise des clés un chèque de caution de 300 € libellé à l'ordre du trésor public .

Horizontalement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	L	L	U	L	I	T	E	
2	O	R	E	A	D	E		I	L	L
3	U		B	O	I	T	E	R		A
4	R	I	O	S		T		E	P	R
5	M	O	U		M	O	N	T		O
6	E		L	L	A	N	O		A	G
7	S	P	A		H	S		B	L	E
8	N	O	Y	E		R	E	E	R	
9	I	R		C	R	O	I	T		I
10	L	E	H	O	U	S	S	A	Y	E

- Série de bande dessinée humoristique publiée dans « Pilote »
- Nympe des montagnes - Rivière d'Alsace
- Manquer d'aplomb
- Marcelo surnommé « le Chinois » - Réacteur de nouvelle génération
- Il est bourré parfois - Est de Vénus
- Grande plaine d'Amérique du sud - Argent
- Elle protège les animaux - Exténué - Il jaunit au soleil
- Asphyxiée par l'immersion - Bramer
- Fin d'infinif - Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits
- Lieu-dit de La Ferrière au Doyen

Verticalement

- Lieu-dit de La Ferrière au Doyen
- Fils de Juda - Prêtresse d'Héra - Cavité dans un objet
- Lieu-dit de La Ferrière au Doyen
- A l'Ouest du Viet-Nam - Auteur de « le Nom de la Rose »
- Parti politique Français - Commune ayant pour code postal 61380
- ils ont Riga pour capitale - Celui du thorax est plat
- Direction - Thymus prisé des connaisseurs
- Signe de ponctuation - Niais
- Article étranger - Blonde Anglaise
- Lieu-dit de La Ferrière au Doyen



La Normandie c'est un climat qui fait fuir les imbéciles .
Claude Lelouch

A la télé j'ai regardé une émission, dans laquelle un représentant du Dalaï-lama affirmait que pour obtenir la paix intérieure nous devons toujours finir ce que nous avons commencé, et qu'à cette condition nous bénéficierions davantage de calme dans nos existences.

J'ai regardé autour de moi, j'ai fait le tour de la maison pour trouver les choses que j'avais commencées sans les terminer....et j'ai fini une bouteille de rosé de Provence , une bouteille de Châteauneuf du pape , une bouteille de côte du Roussillon , une vouteile de bodka , un buteil de rom , le rest dwiski et zune poit de pière belch .

Te nimaggine pa com jem sens vachamant mieu mintnan . Psasse el mssage a tou ceux con bsoin de paits intrieur et dileurr ke jeu lèzèm.



1	2		3		4
	5	2			6
	7	1			2
	1	4	8	7	
	4	3		2	5
	9		3	2	6
8				7	2
2				6	3
4		5		1	9

	1	2	3		
			4	5	6
					7
8	6	7		3	
	9				5
			2	6	8
3	4	6			
			7	1	5
				3	8
				9	

		1			2
3					1
4		5	6	7	
	7		2		6
	8				4
	1		3		9
		6	9	7	4
		5			8
1				4	